QUÉBEC
TP ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS DU QUÉBEC

28-10-2026

Objet : Information aux membres de l'Association des travaux publics du Québec concernant les échanges avec l'Ordre des technologues professionnels du Québec

Chères membres, Chers membres,

Nous souhaitons vous informer d'un dossier qui a fait l'objet d'échanges au cours des derniers mois entre l'Association des travaux publics du Québec (TPQuébec) et l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ).

Le 9 mars 2026, TPQuébec a reçu un avis de l'OTPQ soulevant un risque potentiel de confusion lié à l'utilisation des lettres « T.P. », lesquelles correspondent également aux initiales associées au titre professionnel réservé aux membres de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

Dans un esprit de collaboration et de respect mutuel, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les représentant.e.s des deux organisations entre les mois de mars et de juin 2026 afin de clarifier les usages respectifs des appellations et des marques utilisées.

À l'issue de ces discussions, TPQuébec a transmis, le 23 juin 2026, une série d'engagements visant à prévenir tout risque de confusion auprès du public tout en préservant l'identité et la mission de notre association. Ces engagements ont été présenté lors de l'Assemblée générale annuelle de TPQuébec le 15 octobre 2026.

Les engagements pris par TPQuébec

Dans le cadre de cette démarche, TPQuébec s'est notamment engagée à :

- ne jamais proposer à ses membres d'utiliser les lettres « T.P. » de manière à évoquer le titre professionnel reconnu et protégé par le Code des professions;

- veiller à ce que la mention « travaux publics » figure de façon claire dans ses communications afin de dissiper toute possibilité de confusion quant à la provenance de ses contenus;
- privilégier l'utilisation du logo complet de TPQuébec, qui inclut la dénomination « Association des travaux publics du Québec »;
- s'assurer que la marque « FièrementTP[MC] » soit utilisée exclusivement dans un contexte lié au domaine des travaux publics et non pour identifier une personne;
- associer systématiquement la marque « FièrementTP [MC]» à la notion de « travaux publics »;
- utiliser l'abréviation « TP » uniquement pour désigner le domaine des travaux publics;
- limiter l'usage des lettres « TP » dans ses campagnes promotionnelles à leur signification usuelle dans notre secteur d'activité;
- publier sur son site Web un résumé de ces principes dans la section « À propos ».

Une identité préservée

Ces engagements ne modifient en rien la mission, les activités ou l'identité de l'Association des travaux publics du Québec (TPQuébec) et ses marques. Ils visent à renforcer la clarté de nos communications et à éviter toute ambiguïté quant à l'utilisation de certaines appellations.

Nous remercions les membres de TPQuébec pour leur confiance et nous poursuivrons notre travail afin de promouvoir et valoriser avec fierté le domaine des travaux publics partout au Québec.



FRANÇOIS MÉTHOT-BORDUAS, MBA
Président de l'Association des travaux publics du Québec
president@tpquebec.ca